

• **VENTE :**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC (par forfait/pourcentage)
Jusqu'à 80.000€	4.000€
De 80.001€ à 200.000€	6 %
De 200.001€ à 350.000€	5 %
De 350.000€ à 550.000€	4,5 %
Au-delà de 550.001€	4 %

- Les honoraires sont à la charge du vendeur.
- Les prix indiqués sont Frais d'Agence Inclus (FAI).
- Les honoraires de transaction sont TVA comprise au taux de 20%.
- Ces tarifs représentent un maximum.
- Des aménagements dégressifs pourront être apportés en fonction de notre intervention et du prix des biens.

• **LOCATION**

- Locaux d'habitation selon Loi ALUR en cours :  
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail : 10€/m2.  
Honoraires d'état des lieux : 3€/m2.  
Ces honoraires sont à la charge du bailleur et du locataire.

- Locaux commerciaux :

15% HT du loyer annuel hors taxes et hors charges.

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

• **GESTION (à la charge du bailleur)**

- 6,67% HT soit 8%TTC des encaissements.

• **ESTIMATION**

- 150€ TTC : Estimation bancaire, patrimoniale ou notariale.
- OFFERTE : Pour toute évaluation en cas de mise en vente.

• **MÉDIATEUR À LA CONSOMMATION :**

ANM Conso 2 RUE DE COLMAR 94300 VINCENNES / [www.anm-conso.com](http://www.anm-conso.com)